

OBSERVATOIRE DE
L'ENVIRONNEMENT EN
NOUVELLE-CALÉDONIE
OEIL

20

Rapport financier

17



OEIL

**Observatoire de
l'environnement**
Nouvelle-Calédonie



RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

Les comptes 2017 attestés et certifiés de l'association OEIL font apparaître les données suivantes :

Total des produits	:	121 789 835 XPF
Total des charges	:	121 980 465 XPF
Résultat	:	- 190 630 XPF

Tableau 1 :

CE QUE L'ASSOCIATION POSSEDE (valeurs en K CFP)				CE QUE L'ASSOCIATION DOIT (valeurs en K CFP)			
ACTIF	2017	2016	2015	PASSIF	2017	2016	2015
Ses investissements	3 356	5 339	8 777	Fonds associatifs	-	-	-
Ses stocks	-	-	-	Cumul reports à nouveau	56 838	61 130	59 483
Ses créances	9 102	8 077	2 974	Résultat de l'exercice	-190	-4 292	1 646
Son cash	58 271	56 587	54 827	Dettes à court terme	15 014	16 774	16 776
Comptes de régularisation	5 069	9 889	11 328	Comptes de régularisation	4 136	6 280	-
Total	75 798	79 892	77 906	Total	75 798	79 892	77 905

L'année 2017 se termine par un résultat très légèrement déficitaire de -190 630 XPF. Les consommations de l'exercice correspondent quasiment à l'intégralité des ressources. Ce résultat s'explique essentiellement par un accroissement des ressources ponctuelles (subventions DAFE et CCCE) par rapport à l'année précédente et une diminution des dotations des investissements par le vieillissement du parc immobilier. Les autres produits et charges de fonctionnement sont stables.

LES RECETTES

I.1 Les subventions

Les ressources de l'Observatoire sont constituées par les subventions annuelles octroyées par la province Sud et le collège des privés (Vale NC, Prony Energies et la SLN) définies dans la convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° C-198-15, ainsi que par les subventions ponctuelles affectées à des projets d'études obtenues d'organismes divers partenaires de l'OEIL. En 2017, le montant total des subventions d'exploitation s'élève à 121 585 935 XPF. Elles sont réparties comme suit :

Tableau 2 :

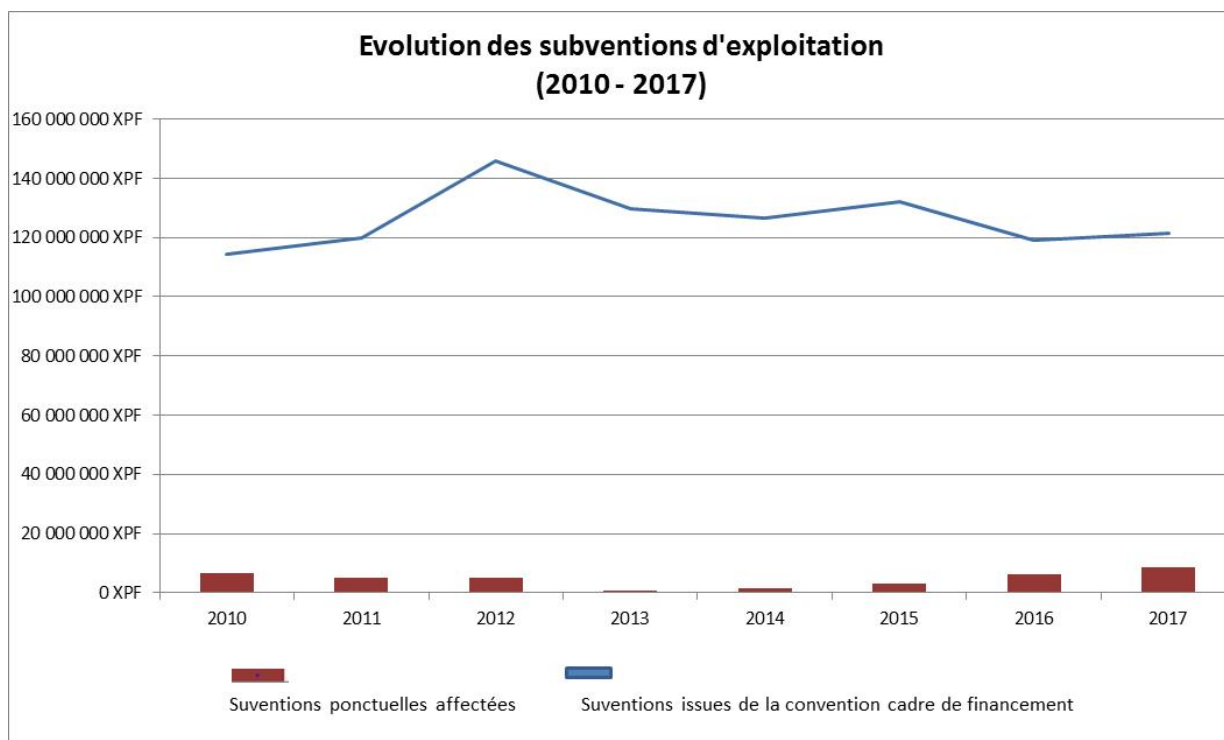
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total des subventions d'exploitation	114 453 100 XPF	119 891 070 XPF	145 881 813 XPF	129 735 500 XPF	126 575 000 XPF	132 149 250 XPF	119 244 609 XPF	121 585 935 XPF
Subventions annuelles selon convention cadre d'objectifs et de moyens n° C198-15								
Province Sud	70 400 000 XPF	61 000 000 XPF	61 000 000 XPF	61 000 000 XPF	61 000 000 XPF	61 000 000 XPF	61 000 000 XPF	61 000 000 XPF
Industriels	37 500 000 XPF	54 000 000 XPF	80 000 000 XPF	68 210 500 XPF	64 000 000 XPF	68 200 000 XPF	52 000 000 XPF	52 000 000 XPF
Vale NC	30 281 250 XPF	43 605 000 XPF	64 600 000 XPF	52 810 500 XPF	50 000 000 XPF	52 800 000 XPF	40 000 000 XPF	40 000 000 XPF
Prony Energies	5 343 750 XPF	7 695 000 XPF	11 400 000 XPF	11 400 000 XPF	10 000 000 XPF	11 400 000 XPF	10 000 000 XPF	10 000 000 XPF
La SLN	1 875 000 XPF	2 700 000 XPF	4 000 000 XPF	4 000 000 XPF	4 000 000 XPF	4 000 000 XPF	2 000 000 XPF	2 000 000 XPF
Subventions issues de la convention cadre	107 900 000 XPF	115 000 000 XPF	141 000 000 XPF	129 210 500 XPF	125 000 000 XPF	129 200 000 XPF	113 000 000 XPF	113 000 000 XPF
Subventions ponctuelles								
Province Nord	1 013 100 XPF							
Province Sud	140 000 XPF							
Etat/DAFE*	5 400 000 XPF	4 891 070 XPF	2 495 178 XPF				198 887 XPF	2 053 613 XPF
Ministère de l'écologie			2 386 635 XPF					
CCCE *				525 000 XPF	1 575 000 XPF	1 449 250 XPF	2 375 722 XPF	2 922 322 XPF
Gouvernement						1 500 000 XPF		
CTME *							2 500 000 XPF	2 440 000 XPF
CPS*							1 170 000 XPF	1 170 000 XPF
Subventions ponctuelles affectées	6 553 100 XPF	4 891 070 XPF	4 881 813 XPF	525 000 XPF	1 575 000 XPF	2 949 250 XPF	6 244 609 XPF	8 585 935 XPF

* CCCE : Comité Consultatif Coutumier Environnemental

* CTME : Comité Territorial pour la Maîtrise de l'Energie

* CPS : Communauté du Pacifique Sud

* DAFE : Direction du service d'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement



En décembre 2015, soit huit mois après la signature de la convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° C-198-15, dans laquelle les quatre bailleurs de fonds s'engagent à verser un financement minimal de 129,2 M XPF à l'OEIL pour « garantir son fonctionnement normal et le financement de ses dépenses courantes d'exploitation », les industriels ont décidé de réduire le montant de leur contribution, passant de 68,2 à 52 M XPF soit une baisse de - 24 %. La province Sud maintient sa contribution à hauteur de 61 M XPF comme elle le fait depuis 2012.

En 2018, Vale NC diminue de 10 M XPF le montant de sa subvention pour atteindre 30 M XPF (soit -40 % par rapport à son engagement initial). Au final le montant annuel des subventions d'exploitation 2018 sera le plus bas jamais atteint depuis la création de l'OEIL.

I.2. Les adhésions

A ces sommes viennent s'ajouter les cotisations annuelles constatées qui représentent cette année, la somme totale de 55 000 XPF.

Il n'y a pas de nouvel adhérent en 2017. Le produit issu des cotisations 2016 des Comités de gestion de l'île des Pins et de l'île Ouen a été enregistré et comptabilisé comme produit de l'exercice 2017.

I.3. Divers

Créances à recevoir : les subventions accordées par le CTME (4 940 000 XPF), le CCCE (1 750 000 XPF) et la DAFE (2 386 635 XPF) au titre de l'année 2017 n'ayant pas été versées au 31 décembre, sont enregistrées comme « créances à recevoir ». Le montant de ces créances s'élève ainsi à 9 076 635 XPF.

Produits financiers : Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun placement sur des comptes à terme de la trésorerie de l'OEIL.

Produits divers de gestion courante : comme pour l'exercice 2016, le montant est nul en 2017.

Produits exceptionnels : le montant est de 148 900 XPF (40 000 XPF en 2016). Ce qui correspond au dédommagement de l'assurance suite à un vol dont a été victime l'OEIL.

LES DEPENSES

II.1. Analyse de la consommation du budget

Au 31 décembre 2017, le budget a été engagé à hauteur de 93 %, un score légèrement supérieur au budget engagé 2016 à la même date (89 %)¹. Cet engagement correspond à l'ensemble des dépenses effectuées et des contrats signés (qu'ils soient payés partiellement ou en totalité).

Le conseil d'administration du 23 février 2017 a approuvé le principe de reconduction du plan d'actions 2017 proposé dans la programmation pluriannuelle PPA avec un budget équivalent à celui de 2016, sous réserve d'ajustements en fonction des propositions d'actions de Vale NC validées par le CA. Le budget voté par le conseil d'administration du 19 avril 2017 s'élève à 126 862 117 XPF (146 896 687 XPF avec le fonds de roulement). Cette somme se répartie comme suit selon la nature des dépenses effectuées :

Tableau 3 :

		Budget	Engagé au 31/12	%	Payé au 31/12	%	Reste à engager au 31/12	%
Charges liées au fonctionnement	Frais généraux (fixes)	18 586 739 XPF	15 753 196 XPF	85%	15 207 452 XPF	82%	2 833 543 XPF	15%
	Investissements (QP fonct.)	1 038 345 XPF	942 348 XPF	91%	942 348 XPF	91%	95 997 XPF	9%
	Masse salariale (QP fonct.)	19 365 185 XPF	19 658 722 XPF	102%	19 587 904 XPF	101%	-293 538 XPF	-2%
	Missions & formations (QP fonct.)	1 241 080 XPF	897 225 XPF	72%	777 525 XPF	63%	343 855 XPF	28%
	Missions prospection obs (QP fonct.)	-	-	-	-	-	-	-
	Fonds de roulement (FDR)	20 034 570 XPF	-	-	-	-	-	-
	Sous-total hors FDR	40 231 349 XPF	37 251 491 XPF	93%	36 515 229 XPF	91%	2 979 858 XPF	7%
Sous-total avec FDR	60 265 919 XPF	-	-	-	-	-	-	
Charges liées aux activités	Prestations diverses	2 000 000 XPF	418 298 XPF	21%	186 385 XPF	9%	1 581 702 XPF	79%
	Investissements (QP act.)	193 900 XPF	148 900 XPF	77%	148 900 XPF	77%	45 000 XPF	23%
	Masse salariale (QP act.)	45 185 431 XPF	45 870 350 XPF	102%	45 705 110 XPF	101%	-684 920 XPF	-2%
	Missions & formations (QP act.)	-	-	-	-	-	-	-
	Missions prospection obs (QP act.)	-	-	-	-	-	-	-
	Activités	39 251 438 XPF	23 520 882 XPF	60%	15 835 715 XPF	40%	15 730 556 XPF	40%
	Sous-total	86 630 769 XPF	69 958 430 XPF	81%	61 876 110 XPF	71%	16 672 339 XPF	19%
Total hors FDR	126 862 117 XPF	107 209 921 XPF	85%	98 391 339 XPF	78%	19 652 196 XPF	15%	
Total avec FDR	146 896 687 XPF	-	-	-	-	-	-	

La répartition du budget global se fait entre les charges liées au fonctionnement et les charges liées aux activités de l'Observatoire. Comme souhaité par les administrateurs, les charges sont principalement le fait des activités engagées (70,0 M XPF) plus que des charges liées au fonctionnement (37,3 M XPF, hors FDR) dans une proportion comparable à 2016 (environ 2/3 d'activités pour 1/3 de fonctionnement).

Les niveaux de consommation des différents postes budgétaires s'échelonnent entre 21 et 102 %. Les principaux postes affichent un taux d'engagement égal ou supérieur à 60 % en 2017 (frais généraux, activités et masse salariale).

II.2. Dépenses comptabilisées

Les règles comptables entraînent, au final, un décalage important dont il faut tenir compte à la lecture des comptes. En effet, les charges présentes dans le budget ne le sont pas forcément en comptabilité et inversement.

¹ Sans tenir compte du fonds de roulement de 20,03 M CFP

Le total des dépenses comptabilisées pour l'exercice 2017 s'élève à 121 980 465 XPF.

Autres achats et charges externes : **49 889 610 XPF** soit 44,15 % des ressources (42,02 % en 2016 ou 50 174 517 XPF). Ces charges représentent pour l'essentiel les frais de sous-traitance liés à la réalisation des actions de l'OEIL (acquisition et production de données, mise en place d'un système d'alerte environnementale de la pression incendies, suivis environnementaux), et à la communication de ces résultats (impression et diffusion de l'OEIL Magazine, développement du site internet).

Masse salariale : Le coût total de la masse salariale pour cette année est de **66 466 195 XPF** soit une légère augmentation de + 0,8 % par rapport à 2016 (65 927 081 XPF). Cette augmentation tient à la revalorisation de salaires, aux fluctuations du personnel survenues au cours de l'année : recrutement en contrat à durée déterminée puis définitif d'une chargée d'études environnementales, recrutement d'une nouvelle responsable de communication scientifique ainsi que des augmentations de charges sociales. Pour mettre en cohérence l'approche budgétaire (tableau 3) et la comptabilité, il faut déduire 840 814 XPF du coût total de la masse salariale. Cette somme correspond :

- au montant de la provision des congés à payer,
- aux charges associées,
- aux frais de formation.

Le coût total de la masse salariale de 65 625 381 XPF est alors proche de l'engagé. Le décalage de 92 015 XPF constaté entre le coût total de la masse salariale des états financiers et celui présenté dans le tableau 3 correspond à un ajustement des cotisations RAFP, CNARCL, etc.

Dotations aux amortissements et investissements : **3 057 028 XPF** représentant 2,7 % des ressources de l'Observatoire contre 4 966 018 XPF ou 4,16 % en 2016. Cette différence s'explique par une baisse des investissements réalisés en 2017. Les investissements effectués en 2017 sont notamment :

- l'aménagement du siège (pose meubles de rangement, pose de climatiseur, réparation du circuit de l'onduleur),
- l'installation de l'alarme,
- la fabrication signalétique.

Autres charges : **2 567 632 XPF** soit 2,3 % des ressources (2 % en 2016 soit 2 448 644 XPF). Il s'agit essentiellement de licences et de maintenances informatiques (correspondant toujours à la redevance payée sur le logiciel de gestion des données ESRI.).

Charges exceptionnelles : le montant de l'exercice 2017 est nul contre **85 556 XPF** soit 0,07% des ressources en 2016.

II.3. Activités et prestations diverses

Il ressort des données exposées précédemment que **60 % de l'enveloppe « Activités » 2017 et 21 % de l'enveloppe « Prestations diverses » ont été engagées sur l'exercice**. Ces proportions sont inférieures aux taux d'engagement enregistrés en 2016 (74 % en activités et 11 % en prestations diverses).

En 2017, la baisse du taux d'engagement des activités (- 14 % par rapport à 2016) et celle du niveau de consommation de l'enveloppe activité (40 % contre 44 % en 2016) sont liées aux incertitudes budgétaires, à l'annulation d'actions et à leur report sur l'exercice 2018.

Le détail des dépenses liées aux activités est présenté dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que dans ce tableau figurent uniquement les activités pour lesquelles un budget a été provisionné et qui sont totalement ou partiellement sous-traitées. Sur un total de 99 actions prévues en 2017 (dont 6 n'ont pas

pu être réalisées), les activités assurées exclusivement par le secrétariat exécutif sont au nombre de 54 (cf. Rapport d'activité 2017).

Tableau 4 :

Étiquettes de lignes	Budget	Engagé	% engagé	Payé	A dépenser
Résultat attendu I L'état de l'environnement dans le périmètre d'intervention de l'OEIL est connu au moyen d'outils de surveillance	28 151 438 XPF	14 886 637	53%	10 260 176	13 264 801
I-1-1. Renseigner des indicateurs/variables environnementales sur la base des données utiles issues des réseaux existants	500 000 XPF	0	-	0	500 000
I-1-2. Réaliser des tableaux de bord et des synthèses pour apprécier l'état de l'environnement	5 000 000 XPF	2 107 099	-	1 057 550	2 892 901
I-1-3. Opérer les réseaux d'observation scientifiques (selon principe de subsidiarité) et participatifs	9 151 438 XPF	7 509 849	-	5 138 745	1 641 589
I-2-1. Lancer des études d'acquisition de connaissances env.	8 200 000 XPF	2 828 164	-	2 121 123	5 371 836
I-2-2. Réaliser ou compléter des états initiaux	0 XPF	0	-	0	0
I-3-1. Améliorer et développer des indicateurs et autres outils de surveillance sur les différents milieux	400 000 XPF	0	-	0	400 000
I-4-1. Conseiller et expertiser les stratégies de surveillance en vue de leur optimisation	500 000 XPF	0	-	0	500 000
I-5-1. Contribuer à assurer l'accès aux données environnementales publiques, brutes et élaborées, en temps utile	0 XPF	0	-	0	0
I-6-1. Engager une démarche de qualification des données (protocole, analyse...)	0 XPF	0	-	0	0
I-6-2. Proposer des formations sur les outils développés par l'OEIL et ses partenaires (indicateurs, applications informatiques...)	1 000 000 XPF	0	-	0	1 000 000
I-6-3. Mettre à disposition des CDC, des référentiels, outils, formats, méthodes et guides des bonnes pratiques	0 XPF	27 351	-	27 351	-27 351
I-6-4. Engager des campagnes de vérification scientifiques des données environnementales	1 500 000 XPF	1 165 776	-	1 014 664	334 224
I-7-1. Référencer, structurer et bancariser les données en vue de leur valorisation	1 900 000 XPF	1 248 398	-	900 743	651 602
Résultat attendu II Des informations sur l'état de l'environnement objectives, complètes, compréhensibles et cohérentes sont régulièrement restituées	11 100 000 XPF	8 634 245	78%	5 575 539	2 465 755
II-1-1. Recenser les besoins d'information des publics de l'OEIL	0 XPF	0	-	0	0
II-1-2. Rechercher une efficacité et une efficacité optimales	0 XPF	0	-	0	0
II-1-3. Décliner et valider un plan de communication annuel	0 XPF	0	-	0	0
II-2-1. Définir, valider et faire adhérer aux procédures de traitement et de diffusion de l'information	0 XPF	0	-	0	0
II-3-1. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès du grand public	6 450 000 XPF	4 755 469	-	2 750 592	1 694 531
II-3-2. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès du public averti	3 950 000 XPF	3 183 242	-	2 154 713	766 758
II-3-3. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès des jeunes	50 000 XPF	51 478	-	51 478	-1 478
II-3-4. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès des populations riveraines du grand Sud	650 000 XPF	644 056	-	618 756	5 944
Résultat attendu III L'OEIL est reconnu comme un outil de mise en réseau, crédible et impartial dans ses appréciations	0 XPF	0	0	0	0
III-1-1. Clarifier le rôle et les missions de l'OEIL	0 XPF	0	-	0	0
III-1-2. Prioriser ses interventions en analysant et en partageant préalablement l'intérêt à agir	0 XPF	0	-	0	0
III-1-3. Clarifier le rôle de l'OEIL en cas d'incident environnemental	0 XPF	0	-	0	0
III-2-1. Clarifier le mode de gouvernance de l'OEIL	0 XPF	0	-	0	0
III-2-2. Valoriser le Conseil Scientifique de l'OEIL	0 XPF	0	-	0	0
III-3-1. Élargir la composition de l'OEIL	0 XPF	0	-	0	0
III-3-2. Rationaliser la gouvernance de l'OEIL	0 XPF	0	-	0	0
III-3-3. Améliorer le processus de décision de l'OEIL	0 XPF	0	-	0	0
III-3-4. Favoriser l'appropriation de l'OEIL par ses membres et autres acteurs	0 XPF	0	-	0	0
III-4-1. Développer le réseautage de l'OEIL	0 XPF	0	-	0	0
Total	39 251 438 XPF	23 520 882	-	15 835 715	15 730 556
IV-1-1. Enveloppes diverses	2 000 000 XPF	418 298	-	186 385	1 581 702
Prestations diverses	2 000 000 XPF	418 298	-	186 385	1 581 702
Total	41 251 438 XPF	23 939 180	-	16 022 100	17 312 258

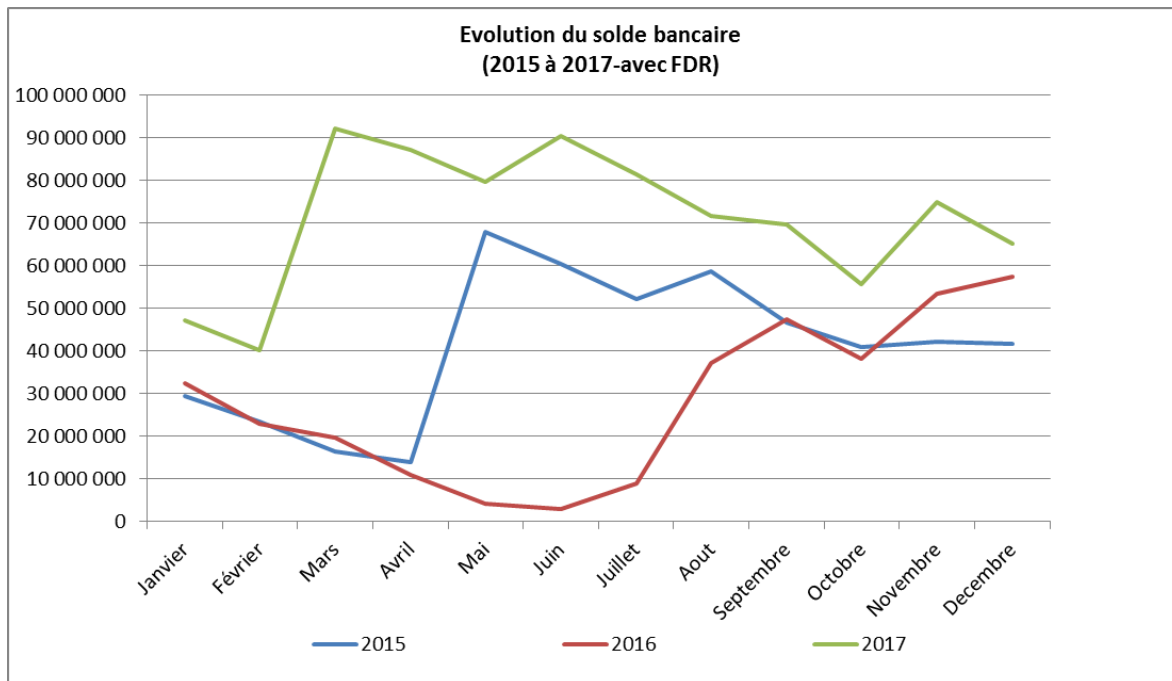
En 2017, 72 % du budget (28,2 M XPF) sont alloués à la réalisation des études environnementales listées dans le plan d'actions pluriannuel (résultat attendu n°1) et 28 % (11,1 M XPF) à des actions relatives aux communications de l'OEIL. 60 % de cette quote-part ont été engagés, ce qui représente plus de 23,5 millions XPF. Les actions correspondant au résultat attendu n°3 n'ont pas de budget associé car elles sont réalisées en interne.

Dans le détail, les activités relatives :

- aux outils de surveillance de l'état de l'environnement ont été engagées à hauteur de 53 % ;
- à la restitution des informations sur l'état de l'environnement ont été engagées à hauteur de 78 %.

SITUATION DE LA TRESORERIE AU 31/12/17

Le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde créditeur de la trésorerie de l’OEIL d’un montant de 58 271 109 XPF au 31/12/17 (56 586 965 XPF au 31/12/16). Il est à noter que ce solde inclus notamment le fonds de roulement de l’OEIL de 20 034 570 XPF qui n’a pas été placé sur un compte à terme du fait des contraintes liées au déblocage de ces fonds avant terme en cas de nécessité (délai de préavis de 30 jours, pénalités). Si l’on tient compte de cette information, le solde bancaire de l’OEIL au 31 décembre serait de 38 236 539 XPF.



En 2016, Vale NC a versé tardivement sa subvention d’exploitation à l’OEIL (50 % le 18/11/2016 et le solde de 20 millions le 08/12/2016). Par ailleurs, la province Sud a versé sa subvention en une seule fois en début d’année (virement province Sud le 29/03/2017), au lieu de deux fois habituellement. Ceux deux éléments expliquent que l’année 2017 débute avec un solde bancaire élevé en comparaison des deux années précédentes.

De fait, la situation de trésorerie est satisfaisante puisqu’elle permet de faire face aux dépenses annuelles nécessitées par l’activité de l’Observatoire. En résumé, les ressources couvrent les dépenses de l’Observatoire qui, de ce fait, dispose de ressources sur le compte bancaire.